

10. SAUSSE S. (1996), *Le miroir brisé, l'enfant handicapé, sa famille et le psychanalyste* Paris, Calmann-Lévy.
11. SCHELLES R., (2000), « la quête de savoir chez les frères et sœur d'un enfant porteur de handicap », *Dialogue*, 149, pp. 77-89.
12. SCHELLES R. (1998), « tutelles aux majeurs protégés et fratrie : la nécessité d'instaurer une réflexion sur la protection de la personne handicapée adulte », *Cahiers du CTNERHI*, 77, p. 58-76.
13. SCHELLES R., (1997), *fratrie et handicap. L'influence du handicap d'une personne sur ses frères et sœur*, Paris, L'Harmattan.
14. SCHELLES R., (1994), « Pourquoi ai-je si mal à mon frère ? Ce que disent des adultes frères ou sœurs d'un handicapé », *Dialogue*, 124, P. 79-89.
15. SCHELLES R., (1994), « La fratrie des personnes handicapées dans la littérature anglaise », *Cahiers du CTNERHI*, 64, P.73-90.
16. TOUALBI N., (1975). *La circoncision : Blessure narcissique ou promotion sociale*. SNED Alger.
17. TOUALBI N. (2006) *L'ordre et le désordre, L'Algérie à l'épreuve de ses mythes fondateurs*. Ed. Casbah, Alger.
18. WINNICOTT D.W., (1975), *Jeu et réalité : l'espace potentiel*, Pris, Gallimard.

### Conclusion :

Cet entretien nous amène à des conclusions portant sur la prévention mais aussi sur les orientations futures de nos recherches. Si la force du lien entre cette jeune femme et son frère handicapé nous émeut par sa richesse et sa puissance, nous concluons à plusieurs modalités de fragilisation possible au sein de la fratrie, également liées aux modalités relationnelles des parents. Ce constat plaide, comme d'autres recherches (Scelles, 1997), pour une attention plus soutenue de la part des professionnels et aussi des parents, aux fratries des enfants porteurs de handicap.

D'autre part, l'importance des enjeux conscients et inconscients présents dans la relation des parents envers leurs enfants, et déterminants également au sein même de la construction des relations fraternelles, nous font envisager une orientation de recherche qui inclurait également le discours des parents.

Enfin, il est possible que le fait, que la population d'étude concerne des sujets dont les familles sont impliquées dans la vie associative en faveur des personnes handicapées, représente un biais dans cette étude. De ce fait, il est probable que le discours de cette jeune femme ait été très influencé par une loyauté à son père militant associatif dans le champ du handicap ce qui se contraste avec la particularité de la filiation/loyauté dans la relation fille/père dans la typologie familiale maghrébine (Toualbi, N, 1975).

### Bibliographie :

1. FREUD S., (2000), (1933), *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard.
2. GRAWITZ M., (1993), *Méthodes des sciences sociales*, 9<sup>e</sup> édition, Paris, Dalloz.
3. HORWITZ A. V., (1993). « Siblings as Caregivers the seriously mentally III », *The Milbank Quarterly*, Vol. 71, 2, pp. 323-338.
4. LACAN J., (1938). *Les complexes familiaux*, Paris, Navarin. 1984.
5. LALLEM. L (2013), « *Enfant sourd, famille et institution : de la parole au langage dans la construction du lien groupal* », *science de l'homme*, n°14, Alger, pp 30-39
6. MANNONI M., (1964), *L'enfant arriéré et sa mère*, Pris, Seuil.
7. MARTY F., (2009), « *La méthode du cas* », in *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique*, sous la dir. de S. Ionescu, Paris, PUF, pp.53-75.
8. METZ C., (2005), « *Souffrance des pères lors des divorces* », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 53, pp. 238-244.
9. METZ C., (1999), « *L'Enfant à l'épreuve de l'éloignement du père* », *La Revue de psychiatrie et de psychologie médicale*, 32, pp. 60-62.

pairs. Mise parfois en place de mère, protégeant son frère, assumant des questions qui la dépassent, elle a muri trop vite, en décalage par rapport aux autres adolescents du même âge.

Il nous reste à vérifier si cette précocité de la maturation, accompagnée d'un phénomène de parentalisation plus ou moins accentué, constitue une caractéristique de ces fratries, qui les fragilise, et qui pourrait faire l'objet d'une prévention.

Enfin, quelles que soient les familles, qu'il y ait ou non présence de handicap dans la fratrie, les modalités de la relation fraternelle sont aussi liées à l'attitude parentale. En particulier, les enjeux psychiques liées au vécu infantile des parents se retrouvent impliqués dans les liens avec leurs enfants (Metz, 2005, p. 243). Les attitudes parentales mêlent donc les histoires infantiles de chacun des parents et leur propre regard face au handicap. L'attitude apparemment positive et aisée de la mère a favorisé le fait que Farid ait pu être adopté par sa sœur sur le mode de l'identification à la mère, mais en même temps, on trouve, là encore, une confusion entre fonction parentale et fonction de sœur.

Le comportement du père, surprotégeant sa fille au détriment du fils, lié à sa propre problématique infantile, a suscité par contrecoup une distance douloureuse entre frère et sœur, qui tend à s'effacer depuis que Farid est en institution<sup>6</sup>. « Ça fait du bien », dit sa sœur.

La position psychique du père, dans ce cas, rappelle que les parents, comme tous les membres de la famille, éprouvent des conflits, des désirs et des haines qui ne sont pas à rapporter seulement à la présence de l'enfant handicapé. L'histoire infantile des parents est présente dans ce qui se joue maintenant. Ce dernier élément met en évidence une nouvelle fragilisation possible pour la fratrie du pair handicapé, qui pourrait là aussi faire l'objet d'une prévention.

Pour terminer, nous n'entendons dans cet entretien aucun sentiment négatif envers ce pair handicapé. Sont-ils absents ou refoulés ? Cet entretien ne nous permet pas d'avancer d'hypothèses. La fragilité et la souffrance des parents d'enfants porteurs de handicap mental, ne leur permettent pas forcément d'accéder à leur ambivalence et à leurs propres sentiments négatifs. Ils ne sont pas nécessairement en mesure de supporter l'expression d'une ambivalence ou de sentiments négatifs chez leurs autres enfants, qui sont contraints de taire ceux-ci. « Les frères et les sœurs ont le choix entre une fausse indifférence ou des conduites de réparation » (Sausse, 1996, p. 38).

---

<sup>6</sup> Farid est pris en charge au niveau du Centre d'aide à travers le travail (CAT), un centre destiné pour la prise en charge des jeunes adultes en situation de handicap mental âgés de plus de 18 ans.

**b. La mère :**

(...Je pense que les femmes ne réagissent pas comme les hommes que les femmes prennent plus facilement la pilule, et ma mère elle a aussi su bien manier Farid...)

Du côté de la mère, l'accueil de l'enfant trisomique paraît plus aisé, d'après la sœur, elle a su le « manier ». Auparavant, la sœur nous a dit qu'elle parvenait plus facilement que ses parents à obtenir de lui ce qui était attendu. Elle se situe ainsi sur le même plan que sa mère, ce qu'indique le terme « aussi » dans l'énonciation « elle a aussi su bien manier Farid ». Ainsi, dans un premier temps, elle se démarque des positions de ses parents, en n'ayant « pas du tout les mêmes préoccupations qu'eux », le « pas du tout » confère un aspect démonstratif à cette affirmation. Sa fonction semble plus complexe, car, là encore, nous retrouvons la position maternelle qu'elle a prise ou/ et que ses parents lui ont laissée prendre. Ceci vient appuyer l'idée que, bien qu'elle insiste sur le fait qu'elle ait eu une fonction de sœur par rapport à Farid, elle assurait en fait une fonction proche de celle de sa mère.

**Discussion :**

Cet entretien met en évidence la richesse et la complexité des enjeux relationnels entre la sœur et son frère cadet trisomique. Elle décrit une relation à la fois émouvante et nostalgique, tendre, enrichissante et complice avec le frère trisomique. Elle en affirme avec force les apports. Elle décrit son frère avec des qualités inattendues, telle que l'intelligence.

Le handicap est ainsi positif, à travers un lien qui apparaît puissant de part et d'autre, fait d'adoration et de complicité mélangée.

Ceci paraît produire davantage une relation en miroir davantage qu'un processus d'identifications, le moment culminant de l'entretien, à ce sujet, concerne les intuitions prémonitoires entre frère et sœur. Une problématique du double se dessine entre eux, et une première fragilisation possible autour de la difficulté de différenciation subjective.

Il reste à vérifier, dans notre recherche, si nous avons là un trait singulier ou plus général dans les fratries comportant un pair handicapé mental.

Cependant, nous avons vu que d'autres aspects se dévoilent en filigrane. Des confusions se révèlent entre le rôle parental en particulier maternel, et le rôle de sœur, qui ne lui apparaissent pas consciemment, puisqu'elle affirme le contraire. La difficulté principale qui nous apparaît ici est que la sœur a été exposée à une maturité « forcée » au sens où cette maturité apparaît trop tôt, compromettant l'évolution de la pensée créatrice et son adaptation personnelle dans son groupe de

**a. Le père :**

Histoire infantile du père :

Le fait que mon père peut-être par rapport à Farid ait misé tous ses espoirs sur moi ça pouvait être lourd [...] ,quelqu'un derrière[elle] à ce moment-là ça devient un peu étouffant [...], parce que il espérai : par [...] , il savait très bien que Farid ne pourrait pas arriver à certaines choses, je pense qu'il a tout reporté sur moi [aussi] par rapport à ce que lui a pu vivre, indépendamment de Farid, personnellement [...], peut-être lui aurait eu besoin qu'on soit plus près de lui que ses parents [les parents du père] fassent cela, donc lui l'a fait [avec moi].

Un long passage développe l'attitude de son père vis-à-vis de ses deux enfants et les effets de cette attitude sur la relation entre Farid et sa sœur. Son père a reporté toutes ses attentes sur sa fille, dit-elle, en étant trop « derrière » elle, ce qu'elle lui reproche. Elle explique l'attitude de son père par le vécu infantile de celui-ci avec ses propres parents, qui l'ont laissé un peu trop livré à lui-même.

L'attitude du père envers ses enfants est donc déterminée par son Histoire infantile et par l'irruption du handicap mental qui l'oblige à renoncer envers son fils, à ses espoirs et aux visées réparatrices liées à son enfance, lorsqu'il « aurait eu besoin qu'on soit plus près de lui ». Sa fille hérite bien malgré elle, de ses espoirs. Nous pouvons nous demander aussi comment a joué la sexuation de chacun, c'est-à-dire le fait pour le père que ce soit le garçon qui ait un handicap mental. Selon Simone Sausse (1996) :

Etant donné que le handicap évoque toujours une image de castration, on peut même penser que les pères sont plus blessés dans leur propre image narcissique, puisque le handicap les affecte plus spécifiquement dans leur intégrité masculine. Cela apparait de manière frappante lorsque le handicap atteint un fils.

Il serait intéressant d'avoir aussi le discours du père.

**Constat : Influence néfaste sur le lien entre frère et sœur**

Il peut très bien y avoir, de toutes façons que les relations changent chez les frères et sœurs aussi, mais c'est vrai que je pense que mon père a trop eu tendance à me magnifier [...]. Farid l'a ressenti [...], il a perçu que mon père, en fait, reportait beaucoup de choses sur moi alors que lui il en a aussi besoin, c'est peut-être lui qui en aurait plus besoin [...]. Je sais qu'il [Farid] m'adore mais il pourra me traiter de tous les noms [...] et je pense qu'il a mis une distance par rapport à ça. Elle pense que l'attitude de son père, en créant une rivalité fraternelle, a influé de façon négative sur la relation entre elle et Farid, poussant Farid à mettre une distance entre lui et sa sœur à la fin de l'adolescence, malgré l'adoration qu'il lui porte.

vie nouvelle [...]. En cas d'abdication des adultes, l'adolescent devient adulte prématurément et ce, par un faux processus (Winnicott, 1975, p. 202).

Pour lui, les adultes qui renoncent à leurs responsabilités laissent tomber leurs enfants. L'adolescent qui devient celui sur lequel on s'appuie, en est malheureux et l'activité de son imagination se perd.

Se rebeller n'a plus de sens, l'adolescent qui remporte trop tôt la victoire est pris à son propre piège (Winnicott, 1975, p. 201).

La fratrie du pair handicapé serait ainsi exposée, si l'on n'y prend garde, à un risque de maturité trop précoce, cela au prix de la vitalité de leur pensée créative, et au prix d'un faux processus d'accès à l'âge adulte.

### **3. Caractéristique de la dynamique familiale :**

#### **3.1 Un lien intime marqué par le secret vis-à-vis des adultes :**

Comme le souligne Régine scelles, une certaine complicité peut caractériser le lien fraternel, et il apparaît bien dans ce cas Lorsque Farid, grondé par son père et révolté, souffle à sa sœur : « papa con », elle ajoute : « et je n'ai rien dit ».

D'autre part, c'est uniquement avec elle que Farid aborde un sujet plus grave, nous l'avons vu, lorsqu'il la questionné sur l'origine et le sens de son handicap. Mais ce secret, ce lien intime est alors caractérisé par une responsabilisation excessive de la sœur, voire une parentalisation de celle-ci.

Ce lien intime est présent dans tout ce qu'elle énonce de la complicité entre eux, et du sixième sens réciproque qui se manifeste sous forme de pressentiment. C'est alors la confusion possible entre eux, au travers d'une problématique du double que nous avons déjà évoquée.

#### **3.2 Différenciation ou indifférenciation des fonctions de sœur et de parent :**

Le fait de cette relation qui était quand même très étroite, aussi, en tant que sœur. Quand il était petit, autant mes parents pouvaient des fois avoir du mal à lui imposer certaines choses quand il fallait lui imposer, il ne les acceptait pas ; alors que c'est ça qu'on recherchait, ce qu'on souhaitait avoir de lui.

La fonction de sœur est caractérisée pour elle par la proximité. Elle insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'elle se différencie de ses parents. Décrivant les différences des fonctions, elle met en évidence, en réalité, un positionnement parental de sa part, puisqu'elle réussit à imposer ce que ses parents souhaitent imposer à son frère sans qu'eux-mêmes y parviennent.

au stade final et c'était chaque fois moi qui le remarque qui prévenais mes parents. C'est vrai qu'on était au même étage mais quelque part je me dis que je devais le sentir...)

L'intuition et le sixième sens qu'elle attribue d'abord au frère pour lui reconnaître son intelligence à lui, fait aussi partie d'elle-même. Cette intuition liée à la complicité compose une relation particulière, divinatrice : le frère handicapé devine que sa sœur et qu'elle revient plus tôt à la maison, et sa sœur devine que son frère est sur le point de faire une crise d'asthme.

Une hypothèse de travail peut-être posée : le lien entre frère et sœur peut relever ici d'une problématique du double ou l'un et l'autre sont mal différenciés, tout comme sa position de sœur est mal différenciée de celle de parent, car c'est elle qui prévient ses parents des crises d'asthme, et c'est à elle que Farid pose des questions qu'il aurait dû, en principe, adresser à ses parents.

### **2.3.5 Un élément à double tranchant : Une responsabilisation trop précoce**

(...Je pense que cela m'a responsabilisé très tôt ça c'est clair mais je ne sais pas si c'est le fait qu'il soit handicapé qui m'a responsabilisé ou si de toutes façons ce n'était pas dans mon caractère parce que c'est vrai que, quand je compare avec ma fille par rapport à son petit frère, c'est aussi une petite fille qui est très maternelle qui prend les choses en main, alors que Nassim n'est pas handicapé...)

Elle s'interroge pour savoir si cette responsabilisation est due au handicap ou à la naissance d'un puiné. Nous pourrions poser l'hypothèse qu'elle est redoublée par ces deux aspects. Il est possible aussi que cette question soit prise dans le mouvement démonstratif de l'entretien, ou elle essaye d'écarter ce qui pourrait être pesant du fait du handicap.

D'autre part, la comparaison entre les deux générations, elle et son frère, sa fille et son frère, amène l'idée que cette attitude responsable est « maternelle ». Nous avons déjà envisagé une possible confusion entre les places de mère et fille, qui se confirmerait ici.

Je dirais grandir très tôt, en fait le fait d'être mure plus tôt, mure avant l'âge y compris à l'adolescence, j'étais mure par rapport aux autres.

Cette fratrie l'a responsabilisée, cela au prix d'une distance avec ses pairs, et au risque d'une maturité trop précoce dont D. W. Winnicott appelle à se méfier, car l'adolescent est immature, en un sens non péjoratif :

L'immaturité est un élément essentiel de santé [...]. L'immaturité constitue un élément précieux du tableau de l'adolescence. C'est là que l'on trouve les traits les plus excitants de la pensée créative, des sentiments neufs et frais, des idées pour une

en place toutes sortes de théories pour s'expliquer leur handicap. Pour eux aussi, l'absurde est intolérable » (Sausse, 1996, p. 111).

### 2.3.3 L'intelligence intuitive : vécue par la fratrie

Je trouve aussi que mon frère a des remarques qui sont pertinentes, qui sont très fines, donc il a son intelligence à lui qui est pas vraiment la même que la nôtre, on a l'impression aussi des fois qu'il a ce sixième sens, une intuition un peu animale.

La relation passée entre eux est décrite comme très étroite, marquée par la compréhension réciproque et la reconnaissance de l'autre différent. De ce fait, le handicap n'est pas décrit sous un angle négatif, il est positif.

Au moyen de formulations multiples (la pertinence, la finesse, l'intelligence, le sixième sens, l'intuition), la sœur aînée décrit les éléments révélant l'intelligence de son frère, ce qui s'oppose précisément au handicap mental. L'accumulation d'arguments se retrouve ici, comme lorsqu'elle parlait d'enrichissement, ce qui nous laisse à entendre à nouveau une position défensive, déniait le handicap mental. La sœur reconnaît une intelligence, mais elle est autre. Les deux derniers termes (« sixième sens », « intuition ») nous indiquent que cette intelligence est particulière, du côté de l'inexpliqué, voir du non humain : « une intuition un peu animale ». Simone Sausse évoque « la tendance générale à traduire la différence en termes de supériorité et d'infériorité. L'enfant handicapé est toujours celui qui a un "plus" ou un "moins" (Sausse, 1996, p. 65). Il apparaît que la sœur reconnaît véritablement une différence qui spécifie son frère, sans gommer le handicap.

Ce passage semble être composé de mouvements complexes et ambivalents que sont l'affirmation d'une intelligence chez ce frère handicapé mental, ce qui a pu permettre à sa sœur une indentification, et une reconnaissance un peu fascinée de la différence de son frère, qui évoque la captation dont parle Maud Mannoni chez la mère de l'enfant arriéré : « pour toujours fascinée, par ce qui dans son enfant jamais ne prendra figure humaine »

(Mannoni, 1964, p. 36).

### 2.3.4 Complicité et sixième sens :

(...Je reviens dans le passé je sais que quand j'étais au CEM et que si par hasard y avait un prof qui était absent que ce n'était pas prévu et il était capable de dire à ma mère : « Ben Didi / parce qu'il m'appelait Didi / Didi vient elle arrive, non ce n'est pas l'heure si / Didi vient elle arrive ». Et dans les minutes qui suivaient j'arrivais et je pense que c'était aussi dans le sens inverse parce que Farid a fait de l'asthme plus petit et en fait ses crises d'asthme étaient tout de suite. Enfin dans les premiers stades on n'entendait pas du tout les sifflements ni rien, c'était tout de suite

apprendre soi-même aussi justement à persévérer [...], je pense que pour qu'un enfant m'énerve il faut qu'il pousse loin donc avant que j'en aie assez...)

La relation avec le frère trisomique est décrite comme un apport, un enrichissement, qui « l'a fait avancer », lui permettant de s'affirmer : l'entêtement de son frère l'aurait ainsi forcée à être tenace, elle aussi. Elle lui attribue aussi sa propre patience vis-à-vis des enfants. Elle dit aussi que les trisomiques sont « tactiles » et de ce fait qu'elle n'a pas peur du contact.

(...Et cela m'a enrichi aussi par rapport au fait que je n'ai pas de problème...enfin j'ai l'impression de pas avoir de problème avec la différence quelle qu'elle soit, j'accepte qu'on soit différent, qu'on puisse penser différemment...)

Ainsi, la vie avec son frère handicapé lui a-t-elle permis d'acquérir la persévérance, la ténacité, la patience, l'habitude du contact physique, la tolérance, et l'acceptation de la différence, que ce soit sous forme du handicap mental ou non.

Cependant, sa première phrase sous forme de dénégation « Je l'ai vécu comme un petit frère, je n'ai pas l'impression d'avoir le handicap » donne à entendre une position défensive, puis démonstrative, ou elle accumule les arguments qui démontrent à l'autre combien ce handicap a été enrichissant. Ce procédé défensif utilisé d'emblée peut laisser entendre que sous cet enrichissement qui n'est pas forcément à nier, d'autres sentiments plus complexes et plus ambivalents sont moins facilement exprimables. Les parents d'enfants de handicap mental peuvent difficilement laisser libre cours à l'ambivalence de leurs sentiments vis-à-vis de cet enfant, et entendre l'ambivalence de la fratrie de celui-ci. La fratrie n'est pas forcément la possibilité de faire entendre une souffrance ou une faiblesse, puisque le souffrant et le faible c'est toujours l'autre : le pair handicapé.

### **2.3.2 La complicité : pensée dans la fratrie**

(...On était vraiment complices, je le protégeais, je ne voulais pas qu'on le gronde, ça aussi on disait aussi que j'avais tendance à le surprotéger....)

La complicité, thème principal de l'entretien, revient dans de nombreux passages. Elle est teintée de nostalgie car Farid a très mal supporté le départ de la sœur de la maison familiale après son mariage, brisant alors cette complicité. Ce n'est que très récemment que frère et sœur ont retrouvé un peu de cette connivence. Cette complicité prend aussi la forme d'une protection systématique.

Du fait de cette complicité, c'est à sa sœur qu'il pose certaines questions douloureuses, à savoir « pourquoi il est handicapé et pourquoi lui ». La question du sens du handicap n'a pu être posée aux parents, peut-être ne pouvaient-ils pas supporter de l'entendre. Pourtant la question est fondamentale. « Les enfants mettent

L'écoute du chercheur est guidée par sa formation, ses hypothèses de départ, ses référentiels théorique, ses affects réveillés par l'entretien dont il importe qu'il prenne conscience. L'entretien rend compte de la manière dont les sujets ont effectué une relecture et une reconstruction de leur propre passé, et de la manière dont il évoque cette reconstruction avec le chercheur. Le fait qu'il s'agisse d'une reconstruction n'est pas un obstacle dans cette recherche, car dans l'approche clinique nous nous intéressons à l'histoire subjective de la personne, et non aux informations objectives sur son passé. En ce sens les faits dits bruts ne nous permettraient pas d'accéder à des éléments de sa construction psychique singulière.

Dans notre recherche le cas est donc finalement une production qui s'organise autour d'un reste, à partir de la trace laissée par une question restée en latence que le clinicien a besoin de clarifier, de rendre consciente en l'explicitant. (Marty, 2009, p.74)

## **2.2 Résultats : Analyse et Interprétation**

Cet entretien met en évidence l'enrichissement qu'a constitué pour la sœur la présence d'un pair handicapé, dont elle perçoit l'intérêt, par exemple, par rapport à ses propres enfants. L'entretien met en évidence également les intrications complexes impliquant les parents mais aussi le vécu infantile du père avec ses propres parents. Trois générations sont ainsi convoquées dans les liens tissés au sein de la fratrie comportant un pair handicapé, et sont impliquées dans la construction subjective de chacun.

Ainsi, les difficultés initialement rapportées lors des groupes de parole ne semblent pas inéluctables, impliquent plusieurs générations, et paraissent devoir être prises en compte dans des groupes de parole s'adressant aux parents, voire aux frères et sœurs. Ce qui se contraste avec un travail antérieur réalisé auprès d'une famille d'un enfant porteur de handicap auditif<sup>5</sup>.

Je présente à présent les résultats par thématique la relation de la sœur avec son frère et la dynamique intrapsychique qui la soutient.

### **2.3 Confrontation au handicap : des effets positifs**

#### **2.3.1 Etre confronté à l'handicap mental :**

(...je l'ai vécu comme un petit frère je n'ai pas l'impression d'avoir vécu le handicap ou sinon si je l'ai vécu ça m'a plutôt enrichi, ça m'a plutôt fait avancer par rapport au caractère qu'il a[...], le fait d'être très têtu très tenace comme de devoir

---

<sup>5</sup> LALLEM. L : « Enfant sourd, famille et institution : de la parole au langage dans la construction du lien groupal », science de l'homme, n°14, Alger, 2013, pp 30-39

La population des fratries est composée d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Les adultes constituent un groupe original particulièrement intéressant, car ils peuvent présenter une distanciation dans leur réflexion sur le passé, et leurs discours se situent dans un contexte qui, même si les enjeux inconscients sont évidemment présents, n'est plus directement influencé par la vie commune avec le groupe familial, composé des parents et de la fratrie incluant le pair handicapé.

Ces entretiens permettent, dans notre hypothèse de recueillir un discours distancé du vécu passé. Effectivement, il est pris dans une reconstruction de celui-ci. Toutefois l'intérêt de cette population d'adultes nous paraît cependant indéniable.

Je présente ici un entretien de recherche d'une sœur de 35 ans, Ouardia aînée d'un cadet dans le rang de leur fratrie ; porteur de handicap mental. Cette jeune femme est mère de deux enfants, elle a un niveau d'études supérieures, chirurgien dentiste de formation. Cet entretien permet d'établir des hypothèses de travail, car il ne s'agit pas d'établir ici des résultats quantitatifs, mais d'explorer les conditions singulières de la construction subjective d'un sujet qui a grandi avec un pair handicapé.

Le cadre dans lequel se déroule l'entretien est important, ainsi il est plus cohérent d'évoquer sa vie extra-professionnelle chez soi, c'est pourquoi je me suis rendu au domicile de la personne pour l'entretien. L'entretien s'est déroulé pendant environ une heure. Cependant, j'ai ressenti beaucoup d'émotion chez cette jeune femme, dont l'attitude était coopérative mais aussi légèrement défensive.

Le cadre d'un entretien unique de recherche prête aux positions défensives et démonstratives, alors que le cadre transférentiel de la cure permet mieux bien sûr d'entendre un discours plus libre et plus dégagé de modalités défensives et argumentaires. La demande est ici du côté du chercheur, ce qui ne facilite pas la parole du sujet. Il permet toutefois d'accéder aux phénomènes psychiques dans la mesure où la non-directivité permet la libre association du sujet et respecte son énonciation.

La consigne de départ était : « Pouvez-vous me parler de votre expérience de sœur par rapport à votre frère handicapé ? ».

L'entretien était enregistré, afin de pouvoir repérer les éléments significatifs liés à l'énonciation, lapsus, silences répétition... considérés comme indices des mécanismes psychiques. Les entretiens non-directifs « sont le fruit d'une élaboration mettant en jeu les désirs, les investissements, les motivations des deux protagonistes de l'échange » (Scelles, 1998, p.65).

« certaines de ces crises ne peuvent être évitées, parce que c'est le fait même d'être sous tutelle que l'adulte handicapé ne supporte plus » (Scelles, 1996, p.61). Elle conclut que des dispositifs précis permettraient de traiter efficacement différentes crises, mais que certaines difficultés inhérentes au handicap mental sont toujours présentes, et affectent donc nécessairement la fratrie.

Il s'agit pour elle de mieux connaître les conditions et les modalités de manifestation de ces difficultés et de leurs incidences sur la fratrie, et comment cela est-il articulé et intriqué aux affects parentaux.

La première enquête citée par Régine Scelles (1998), menée par Alan Victor Horwitz (1993), consiste en entretiens directifs par téléphone avec 108 frères et sœur vivant dans le New Jersey. « Il a constaté que les relations fraternelles augmentaient à la mort des parents et que leur évolution n'était pas corrélée de façon simple avec la manière dont elles s'étaient déroulées durant l'enfance » (p.62).

La deuxième enquête est réalisée par Régine Scelle au moyen d'un questionnaire adressé à des frères et sœurs d'adultes handicapés. Les questions étaient organisées en quatre parties concernant le passé, le présent, l'avenir et la tutelle. Il a été possible de traiter qualitativement les réponses. Parmi les résultats, notons que « l'avenir est source d'angoisse » pour la fratrie. Cependant, « quand la personne porteuse d'un handicap est hébergée en institution, sa prise en charge pose alors peu de problèmes » (p.64).

En conclusion, « ces recherches montrent que les liens entre l'adulte handicapé et sa fratrie sont le fruit de multiples variables dont on ne peut comprendre l'effet qu'en considérant la complexité de leur interaction » (p.64). C'est pourquoi le choix d'une approche clinique se justifie car elle permet d'appréhender la complexité des enjeux pour le sujet sans réduire cette complexité.

## **2. Illustration Clinique :**

### **2.1 Recherche réalisée : méthode et mode d'approche**

J'ai réalisé des entretiens non directifs avec des fratries, afin de laisser se dérouler la parole des sujets faisant l'objet de non directivité dans l'espace-parole. Ceci dit « si l'on veut savoir ce que l'individu pense, [...] le meilleur moyen c'est encore de le faire parler et d'apprendre à l'écouter » (Grawitz, 1993, cité par Scelles, 1998, 64).

Cette recherche porte sur une population de fratries contactées par le biais d'une association de parents d'enfants handicapés ANIT<sup>4</sup>, en Algérie.

---

<sup>4</sup> Association Nationale pour l'insertion des trisomiques.

adopté sur le mode des identifications parentales, et il est digne d'amour ou de haine. Les pulsions agressives se subliment en tendresse ou en sévérité.

La présence d'un handicap mental permet-elle ou non que le pair qui en est porteur soit adopté sur le mode des identifications parentales ?

Avant d'évoquer les premiers résultats d'une recherche qui est encore en cours, il convient de la situer dans son contexte.

### **1.3 L'adulte handicapé et nouvelles possibilités d'accueil :**

Longtemps la prise en charge des adultes porteurs de handicap mental a reposé sur les frères et sœurs en cas de décès des parents.

Or, depuis une vingtaine d'années, les nouvelles formes d'organisation du groupe familial-baisse des mariages, augmentation des divorces, fréquence des recompositions familiales, et des naissances hors mariage, ont profondément modifié les modes de vie familiaux (Toualbi-Thaalibi.N, 2006). Ces conditions et l'augmentation du travail des femmes ont également bouleversé les modalités d'accueil des sujets handicapés. Le séjour prolongé de la personne handicapée au domicile est de plus en plus problématique (Scelles, 1998).

En Algérie, des associations de parents d'enfants handicapés (FNPEIM<sup>2</sup>, UAPPHM<sup>3</sup>) se sont mobilisées depuis déjà une trentaine d'années pour obtenir la création de structures d'accueil, de séjours et de travail pour leurs enfants au fur et à mesure de leur évolution en âge. Ainsi, l'isolement social de ces sujets handicapés ne s'est-il pas réduit ?

De ce fait, le poids du « devoir » de solidarité familiale des frères et sœurs envers un pair déficient, devoir que la loi stipule religieuse surtout en islam, ne s'est-il pas allégé et des problèmes inhérents au handicap mental subsistent, dont la gestion de l'argent et/ou l'héritage. Ainsi, la question de l'hébergement est en grande partie résolue en Algérie, le souci financier, dont la fratrie sait qu'elle devra tenir compte au décès des parents, est un des points difficiles qui subsistent. Deux études envisagent de préciser les incidences de la question de l'argent sur les liens inconscients de la fratrie avec le pair handicapé.

### **1.4 Gestion de l'argent par la fratrie : Revue théorique et clinique**

Une recherche de Régine Scelles portant sur la tutelle soulignait les difficultés soulevées par la gestion de l'argent de l'adulte handicapé : « C'est souvent dans l'urgence que les juges arbitrent les conflits entre le tuteur et le majeur protégé » et

---

<sup>2</sup> Fédération nationale des parents d'enfants inadaptés mentales.

<sup>3</sup> Union des associations de parents des personnes handicapées mentales

évoqués des manifestations de rejet de l'enfant handicapé (refus de rendre visite aux parents si celui-ci était présent, paroles de dégoût sur sa manière de manger par exemple), des oppositions des enfants face aux demandes d'aide des parents, des sentiments parentaux ambivalents envers chacun de leurs enfants. De cela, il ressortait d'idée que la fratrie était en difficulté et que les parents ne savaient pas très bien comment faire face à ce malaise.

Suite à ces constatations est né le souhait de faire une étude dont l'objectif serait de mieux comprendre les difficultés spécifiques des frères et sœurs liées au handicap intriqué à l'ensemble des sentiments complexes qu'éprouvent les parents pour ce dernier ?

Pour cela, nous avons réalisé des entretiens de recherche auprès d'adultes frères et sœurs de personnes handicapées.

## **1. Quelques éléments théoriques :**

### **1.1 Fratrie dans la construction subjective du sujet :**

Les écrits théoriques sur les fratries sont relativement peu nombreux. Chercheurs et cliniciens se sont davantage focalisés sur l'axe vertical des relations entre parents et enfants. Les recherches évoquent plus la jalousie que la complicité. Régine Scelles note qu' « il est difficile de saisir de l'extérieur quelque chose de ce lien dont un des fondements est précisément l'existence de secrets et le respect de non-dits vis-à-vis des adultes en général et des parents en particulier » (Scelles, 2000, p, 78).

Cependant une revue théorique et clinique des travaux francophones et anglo-saxons met à jour l'état des connaissances dans ce domaine clinique encore peu étudié ; voir même jamais abordé en Algérie, vue la spécificité du groupe fratrie et le contexte familiale Algérien face à l'handicap mental.

### **1.2 L'amour, la jalousie et le lien social :**

Pour Sigmund Freud, « l'amour fraternel est une formation réactionnelle qui conduit les frères et sœurs à devenir objets d'amour, et le lien fraternel est le « prototype du lien social » (Freud cité par Scelles, 2000, p, 79). Selon Jacques Lacan, la jalousie infantile est fondatrice du lien social car elle représente en fait une identification. Cette identification, spécifique des conduites sociales, est imaginaire. On peut facilement observer qu'elle se fonde très peu sur les conduites réelles de l'autre. Ainsi, la discordance est parfois totale entre les conduites des partenaires, par exemple entre l'enfant qui se donne en spectacle et l'enfant qui le suit du regard. L'expérience analytique montre « la confusion en cet objet de deux relations affectives amour et identification » (Lacan, 1984, p, 39). La jalousie est l'archétype des sentiments sociaux. Quand l'intrus survient après le complexe d'Oedipe il est

# **Fratrie à l'épreuve du handicap: devenir frère ou sœur d'une personne en situation de handicap mental (Illustration clinique)**

**Lounés LALLEM**

Psychologue clinicien, doctorant en psychologie clinique et psychopathologie à l'université Constantine 2 sous la direction de monsieur le professeur Mohamed Nadjib Nini.

## **Résumé :**

Cet article tente de faire ressortir, à partir d'une recherche basée sur une approche clinique essentiellement fondée sur l'analyse d'entretiens cliniques non-directifs de recherche auprès d'adulte, une réflexion sur le vécu des frères et sœurs face à leur pair porteur de handicap mental. Leur ressenti vis-à-vis du pair déficient permet de repérer et de préciser les enrichissements rencontrés par la fratrie mais aussi leur difficultés, liées aux attitudes parentales. Celles-ci dépendent des histoires infantiles de chacun des parents et de leurs propres regards face au handicap.

**Mots-clés :** fratrie-handicap mental-approche clinique-prévention.

## **المخلص :**

يحاول هذا المقال أن يبرز إنطلاقاً من مقارنة عيادية تعتمد على تحليل المقابلات العيادية غير الموجهة المخصصة للبحث مع أفراد راشدين' أفكاراً حول معاش الإخوة و الأخوات لفرد حامل لإعاقة ذهنية. الأحاسيس الموجهة للأخ المعاق تسمح بإنثناء و ضبط الإثراءات المتوصل إليها من طرف الإخوة ولكن بالإضافة إلى الصعوبات المرتبطة بالإتجاهات الوالدية. هذه الأخيرة متعلقة بتاريخ كل والد على حدى و النظرة الخاصة بهم الموجهة للإعاقة.

**الكلمات المفتاحية :** الإخوة-الإعاقة الذهنية-المقاربة العيادية-الوقاية.

## **Introduction :**

Au cours de ma pratique clinique lors de groupes de parole auprès de parents d'enfants handicapés et lors de journées de formation ou de groupes de supervision en compagnie des professionnels travaillant au CPPIM<sup>1</sup>, la question de la fratrie des enfants, adolescents et adultes s'est posée de manière insistante. Souvent étaient

<sup>1</sup> Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentales Bouira-Algérie.